

le Royaume-Uni⁷) ont accès à un fonds annuel de 120 millions de FF (22,6 millions de dollars US). Le fonds a récemment assoupli ses règles pour encourager les productions à plus gros budget. Au départ, on exige qu'il y ait trois coproducteurs indépendants européens, mais l'un d'entre eux peut maintenant n'être qu'un bailleur de fonds fournissant entre 10 et 25 % du coût total. Les règles limitant la participation individuelle des coproducteurs à une participation de 10 à 60 % peuvent maintenant être contournées pour permettre aux entreprises originaires de petits pays (définis comme les pays produisant moins de 40 longs métrages par année) de fournir aussi peu que 7,5 %.

Parmi les autres éléments pris en considération se trouvent les dossiers des producteurs, l'assurance que la langue utilisée est celle parlée dans l'un des pays concernés et que le réalisateur, les acteurs et l'équipe de tournage sont européens et, de préférence, citoyens d'un État membre. Dans un documentaire, au moins deux producteurs indépendants d'États membres doivent participer au projet. Celui-ci doit également avoir fait l'objet d'une **prévente** à des télédiffuseurs ou à des distributeurs dans au moins trois pays membres du fonds, y compris ceux des pays coproducteurs participants. Le soutien à la distribution favorise les pays qui n'ont pas accès aux projets du programme MÉDIA 95 de la CE, comme le Bureau de distribution du cinéma européen.

Le soutien prend la forme de prêts sans intérêt, remboursables selon certaines conditions. Jusqu'à 5 millions de FF (940 000 \$ US) sont disponibles pour les longs métrages, alors que les films documentaires de création peuvent obtenir jusqu'à 1 million de FF (188 000 \$ US). Les producteurs qui ont entièrement ou partiellement remboursé un prêt antérieur bénéficient d'un traitement préférentiel. Au cours de ses quatre premières années d'activité, Eurimages a appuyé la coproduction de 144 films européens et de 18 documentaires de création, avec la participation de plus de 500 producteurs européens, pour un total de 346,31 millions de FF (65,1 millions de dollars US). Eurimages a également soutenu 73 distributeurs pour la distribution de 31 films. Parmi les exemples récents, citons *Homo Faber (Le Voyageur)*, une coproduction franco-gréco-allemande qui a obtenu un financement de 4,5 millions de FF (846 000 \$ US), et *Toto le héros*, une coproduction Belgique-France-Allemagne qui a obtenu 2,5 millions de FF (470 000 \$ US).

- **ACE (auparavant STUDIO)** - Lancé au dernier Festival de Cannes, le projet ACE est issu de la collaboration de quelques réalisateurs européens de renom, et a pour objectif de développer des films européens destinés au marché international. Dirigé par Colin Young, ex-directeur de l'École nationale de cinéma et de télévision (Royaume-Uni), ACE aura son

⁷ Il s'agit des pays suivants : l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie et le Royaume-Uni. D'autres pays, plus particulièrement plusieurs pays du centre de l'Europe et de l'Europe de l'Est, ont manifesté de l'intérêt pour le fonds Eurimages et il est probable qu'ils y adhéreront bientôt.